

Les officines privées à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Catherine Moisan

DANS **ADMINISTRATION & ÉDUCATION** 2023/4 N° 180, PAGES 85 À 90
ÉDITIONS ASSOCIATION FRANÇAISE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

ISSN 0222-674X

DOI 10.3917/admed.180.0085

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-administration-et-education-2023-4-page-85?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Française des Acteurs de l'Éducation.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les officines privées à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Catherine MOISAN

Il existe aujourd'hui un véritable marché portant sur la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur. De nombreuses offres (préparations et coachings) payantes figurent sur internet. La plupart existent depuis longtemps, ce qui montre que cette marchandisation n'est pas récente. Mais l'offre s'adapte très rapidement aux réformes (études de santé, Parcoursup). Elle vise un public restreint, disposant de moyens financiers suffisants et souhaitant mettre toutes les chances de son côté pour accéder et réussir dans des formations très demandées (et donc sélectives). Elle promet de répondre, sans aucune garantie, à des insuffisances du service public en termes d'information, de préparation ciblée.

La transition du lycée à l'enseignement supérieur concerne aujourd'hui près de 610 000 néo-bacheliers, soit environ 110 000 de plus qu'il y a dix ans. Les choix à faire parmi une offre très diverse, les chances d'y accéder et d'y réussir, constituent autant de préoccupations et parfois d'angoisses pour de nombreux candidats et leurs parents. Les réponses à ces inquiétudes ont très tôt constitué un service marchand. Les exemples traités dans cet article relèvent bien d'une marchandisation car les officines qui les proposent sont à but lucratif et leurs prestations payantes. On peut distinguer deux sortes d'offres :

- des « prépas » qui visent à accompagner les élèves de terminale pour accéder à certaines formations ;
- des coachings pour aider à remplir la plateforme Parcoursup.

Les préparations pour accéder à certaines formations et parfois pour y réussir

Ces « prépas » concernent en grande majorité les études de santé (PASS et LAS¹) ainsi que les formations des IEP (Sciences Po) et, dans une moindre mesure, quelques autres formations.

Concernant la santé, l'offre est considérable, il suffit de taper « prépa médecine » sur un moteur de recherche pour s'en apercevoir. Il s'agit de forfaits d'accompagnement en terminale (parfois en première) : tutorats, stages de vacances scolaires ou de prérentrée, cours à distance, fiches ressources, tests d'évaluation. La première année des études de médecine donnant lieu à une sélection finale, il existe aussi des accompagnements pendant cette première année. Enfin, certaines officines proposent même une « PASS o », à temps plein, sorte de sas entre l'année de terminale et l'année de PASS. Cette formation est ouverte à ceux qui ont obtenu leur admission en PASS et qui prennent alors une année de césure, ainsi qu'aux candidats malheureux à l'entrée en PASS. Les tarifs sont variables en fonction des prestations (par exemple avec ou sans stage de prérentrée) et en fonction de la localisation : entre 600 et 6 100 euros pour une « prépa PASS » en terminale, entre 9 000 et 10 000 euros pour une « PASS o ».

Les équipes pédagogiques sont constituées d'étudiants de troisième année ou plus, d'enseignants chercheurs, de docteurs (sans que l'on sache s'ils enseignent encore), dont un grand nombre sont issus des spécialités médicales ou des disciplines dispensées en PASS.

Les « prépas Sciences Po » en terminale ou en première sont comparables à celles de médecine avec des tarifs qui se situent autour de 3 500 euros pour un accompagnement annuel et des stages intensifs. Les autres offres, plus réduites, portent sur l'entrée en écoles de commerce ou d'ingénieurs au niveau bac, sur l'entrée en licence de droit ou de STAPS².

Enfin, il existe quelques « prépas à la prépa », entraînement dès la classe de terminale au programme et méthodes des CPGE³.

-
1. Les études de santé ont maintenant deux voies d'accès après le baccalauréat : PASS (parcours d'accès spécifique santé) avec une majeure santé et une mineure d'une autre discipline et LAS (licence « accès santé ») avec une majeure d'une autre discipline et une mineure santé, par exemple une licence de chimie (majeure) avec mineure santé.
 2. Licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives.
 3. Classes préparatoires aux grandes écoles.

Une offre qui n'est pas nouvelle mais qui s'adapte en permanence à la demande potentielle

Si l'on regarde de plus près les offres de « prépa médecine » ou « prépa Sciences Po », on voit que la plupart des officines existent depuis vingt ou trente ans. Cette marchandisation n'est donc pas récente. Mais l'adaptation à la demande est remarquable sous trois aspects.

En premier lieu, ces officines ont intégré très rapidement la réforme de l'accès aux études de santé et l'on voit alors se développer des « prépas PASS » et des « prépas LAS » distinctes. En second lieu, il existe également des « prépas » particulières en fonction des universités, par exemple une « prépa licence santé de l'université Paris-Est Créteil ». Les « prépas Sciences Po » se déclinent en fonction des modes de recrutement des IEP (IEP Paris, IEP Paris et Bordeaux, IEP autres). Parmi les offres pour préparer la licence de droit, plus rares, l'une d'entre elles prépare spécifiquement à l'entrée en licence de droit à l'université Paris 2 Assas. Enfin, ces formations tentent de s'implanter là où les formations très attractives (et donc plus sélectives) sont les plus présentes et où le public dispose de moyens suffisants. En conséquence, on peut constater une présence très importante en Île-de-France.

Cependant, cette adaptation est limitée à un certain nombre de formations et ne recouvre pas, loin de là, les formations les plus attractives dans Parcoursup. Certes, quelques « prépas STAPS » ont commencé à poindre depuis quelques années, cette formation devenant l'une des licences les plus attractives. Mais des formations telles que les métiers d'art, les IFSI⁴, les licences de psychologie, certains BTS ou BUT, toutes aussi attractives, ne figurent pas sur ce marché. Deux raisons peuvent expliquer cette concentration sur certaines formations. En premier lieu, le public potentiel n'est pas le même et surtout ne dispose pas des mêmes moyens financiers. En second lieu, les « prépas médecine » ou « prépa Sciences Po » sont anciennes, elles s'adressent depuis longtemps à un public qui souhaite accéder à des formations perçues comme formant les « élites ».

Les CPGE jouent ce rôle dans le service public pour accéder aux grandes écoles. Si quelques « prépas » existent pour l'entrée en école d'ingénieur ou de commerce postbac, l'offre reste faible.

Le « coaching Parcoursup » et les tests d'orientation

Ces offres, souvent centrées sur la plateforme Parcoursup, proposent des entretiens pour définir une stratégie, pour établir le profil du candidat, pour faire un bilan d'orientation, avec en option l'aide à la rédaction du CV et du projet de formation motivé. Elles peuvent également comprendre un accompagnement

4. IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

tout au long de la procédure (choix entre les propositions) et le rappel des échéances (confirmer ses vœux, etc.).

Elles ne sont pas nouvelles, il s'agit d'une évolution des offres de coaching d'orientation déjà très présentes sur le marché bien avant Parcoursup.

Les tarifs s'échelonnent entre 200 et 1 000 euros suivant les prestations et les officines, certaines n'indiquant leur tarif que sur devis.

Concernant les tests, il s'agit de tests d'orientation et non pas de tests de connaissances ou de compétences pouvant être utilisés en complément des notes par les commissions d'examen des vœux de certaines formations. En effet, les fiches formation de la plateforme sont très claires sur ce point : le classement s'effectue sur la base du dossier du candidat, et lorsque des épreuves de sélection complémentaires existent (entretiens par exemple), c'est indiqué sur la plateforme. Ces épreuves sont alors effectuées par la formation elle-même à l'exclusion de tout autre intervention.

Trois questions en guise de conclusion

En premier lieu, quelles sont les failles du système éducatif qui permettent à ces officines de bénéficier d'un tel marché lucratif?

Ces offres profitent des difficultés des deux mondes (lycée et enseignement supérieur) à coopérer, à mieux se connaître. Un exemple frappant concerne la réforme des études de santé. Cette réforme, complexe, a provoqué une difficulté supplémentaire chez les candidats pour faire leurs choix. Or, ce sont souvent les étudiants eux-mêmes qui sont les meilleurs vecteurs d'information pour les lycéens. Des étudiants se sont bien déplacés dans les lycées mais ils étaient très souvent envoyés par les officines qui les accompagnent en première année, ces officines ayant bien sûr bénéficié de cette publicité. On peut donc légitimement se poser la question : les facultés de médecine ont-elles fait et font-elles actuellement ce qu'il faut pour que leurs étudiants, leurs enseignants aillent dans les lycées ?

Une autre faille concerne l'absence de transparence des critères de classement des commissions d'examen des vœux, ce qui nuit à la confiance et ne permet pas aux candidats de situer leurs chances de réussite⁵. Ils peuvent alors se tourner vers des coachings, sans pour autant trouver réponse à leurs questions. En supposant que les tests et les bilans d'orientation soient utiles pour certains candidats, ils sont largement répandus dans l'offre des conseillers d'orientation de l'Éducation nationale. Le public qui s'adresse aux coachings privés pense-t-il que ce qui est payant est toujours de meilleure qualité que ce qui est gratuit ?

5. Voir le 5^e Rapport annuel au Parlement du Comité éthique et scientifique Parcoursup, février 2023.

Concernant les coachings, les offres participent d'un ensemble plus vaste : coaching sportif, bien-être, etc. Mais elles profitent d'une angoisse des parents pour l'avenir de leurs enfants, les métiers évoluant à toute vitesse, dans un pays où le diplôme de formation initiale pèse plus sur les parcours professionnels que l'expérience acquise.

En second lieu, ces offres produisent-elles de véritables résultats ?

Il est évidemment impossible de répondre à cette question. Si l'on en croit les sites des « prépas », leurs taux de réussite sont remarquables mais est-ce vraiment en raison de ces accompagnements ? Qui garantit la qualité des prestations ? Qui évalue les résultats ? Quel est le public concerné ?

La plateforme Parcoursup permet, pour la première fois, une information exhaustive et détaillée sur l'ensemble de l'offre d'enseignement supérieur. Paradoxalement, cette qualité d'information peut générer une angoisse face à la multiplicité des choix possibles. Comment faire pour guider et aider les élèves ? Les bilans d'orientation, les coachings permettent-ils vraiment aux élèves de faire des choix pertinents ? Autant de sujets qui mériteraient des études et recherches approfondies, lesquelles n'existent malheureusement pas. Finalement, ces offres ont-elles amélioré l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur ? La réponse est clairement négative si l'on prend un peu de recul. 42 % des sortants de formation initiale avaient un diplôme d'enseignement supérieur en 2010. Ils représentent 53 % en 2020, soit 80 000 jeunes de plus. Ces résultats ne peuvent certainement pas être attribués aux officines et à leurs prestations qui s'adressent à quelques milliers de lycéens et qui existaient déjà en 2010. Sans l'ensemble des acteurs du système éducatif, ces résultats n'auraient été atteints.

En troisième lieu, est-ce que ce marché accentue les inégalités sociales d'accès aux formations d'enseignement supérieur ?

La réponse est clairement positive. D'abord, parce que ces offres s'adressent à un public qui a les moyens financiers de les utiliser ; une « prépa Sciences Po » à 3 200 euros n'est pas accessible à tous les élèves de terminale. Mais aussi parce que ce système augmente encore la fracture entre d'une part ceux qui sont très à l'aise sur Parcoursup, qui ont un accompagnement familial (éventuellement complété par un coaching) et d'autre part ceux qui auraient vraiment besoin d'aides supplémentaires pour choisir, mesurer leurs chances, tenir les échéances, qui n'ont personne pour les aider dans leur entourage familial et n'ont pas trouvé l'aide correspondant à leurs besoins dans leur lycée. Ces derniers n'iront pas vers les coachings privés.

Il convient d'ajouter qu'il existe quelques initiatives associatives et gratuites, très limitées, offrant un accompagnement vers l'enseignement supérieur « sélectif » à un public qui ne dispose pas des moyens financiers pour s'offrir les prestations payantes.

Pour conclure, la culture professionnelle de l'ensemble des acteurs des lycées généraux et technologiques (y compris au niveau national) évolue lentement. Comment sortir du carcan des programmes en terminale ? Comment avoir enfin comme objectif l'entrée et la réussite dans l'enseignement supérieur et non pas la réussite au baccalauréat ? Il est difficile de répondre à ces questions. Il faudrait pour cela que les enseignants de l'enseignement supérieur évoluent eux aussi et dialoguent plus souvent avec ceux des lycées. Pour pouvoir avancer, c'est bien dans cette direction qu'il faut former les professeurs principaux au lieu de les inciter à « faire de l'orientation ».

Catherine MOISAN

IGESR honoraire

Membre du Comité éthique et scientifique Parcoursup